

Chers lecteurs, chères lectrices,

Pour commencer, le point d'information promis dans le dernier édito sur la Bibliothèque des enfants de Clamart, dont vous vous souvenez qu'elle fut rouverte au public le 18 février et dont La Joie par les livres a assuré, depuis, le fonctionnement et l'ouverture aux publics jeunes du quartier.

Cependant, l'ouverture projetée d'une médiathèque municipale centrale¹, pourvue d'une section pour la jeunesse, à proximité de la Bibliothèque des enfants, rendait toujours problématique l'avenir de ce lieu.

Quatre réunions de concertation « quadripartites » réunissant la Ville de Clamart, la Direction du livre et de la lecture, Geneviève Patte et l'Association des Amis de La Joie par les livres (qui gère depuis 1997 les activités de La Joie par les livres) ont eu lieu tout au long de l'année, en quête d'une solution pour l'avenir de la Bibliothèque des enfants de Clamart : deux projets y ont été soumis à discussion. Le premier, porté par Geneviève Patte, proposant une sorte de retour aux fondamentaux de la bibliothèque ronde créée il y a plus de 40 ans et le nôtre, proposant de faire de la bibliothèque un centre de ressources national pour la lecture des enfants handicapés sensoriels. Dans notre idée, la seule justification à un financement, même partiel, de l'État était de redonner à la bibliothèque un rôle à la fois pilote et national, au service du réseau des bibliothèques publiques françaises : de ce point de vue, un lieu de réflexion et d'expérimentation autour de l'offre de lecture des enfants aveugles, malvoyants, sourds, malentendants ou handicapés mentaux nous paraissait judicieux.

Au final ni le Directeur du livre et de la lecture ni le Bureau municipal de Clamart ne se sont ralliés à cette proposition.

Lors de la quatrième réunion quadripartite, tenue le 22 décembre, il a donc été acté que la bibliothèque serait remise au début avril 2007 à l'association créée par Geneviève Patte et que La Joie par les livres serait déliée de la mission de la faire fonctionner. Les biens meubles (les collections – 21 000 ouvrages et périodiques –, les matériels informatiques et le mobilier) situés dans la bibliothèque ont été transmis à la commune de Clamart, déjà propriétaire du bâtiment, au bénéfice et à l'usage des lecteurs et usagers de Clamart.

Un rendez-vous ensuite : le grand – et je l'espère le très intéressant ! – colloque que nous avons organisé avec la Bibliothèque nationale de France, l'Institut Charles Perrault et l'Association des traducteurs littéraires de France : « La traduction en littérature de jeunesse » aura lieu au Grand auditorium de la BnF les 31 mai et 1^{er} juin prochains.

Nous nous y interrogerons sur la traduction en littérature pour la jeunesse dans ses dimensions éditoriale, littéraire et linguistique, et, notamment, sur les spécificités induites par le lectorat jeune.

Enfin, un peu d'autopromotion : avez-vous entendu parler, feuilleté, parcouru, apprécié notre ouvrage *Regards sur le livre et la lecture des jeunes* ? Si la critique qui en est faite dans ce numéro par Bernard Épin vous y incite, n'hésitez pas à vous le procurer au moyen du bon de commande (discrètement) inséré dans votre revue préférée !

Nic Diamant

1. La Médiathèque François Mitterrand a ouvert le 17 mars 2007